



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

association Alcool Assistance La Croix d'or

Question écrite n° 87447

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le soutien apporté par les pouvoirs publics aux associations d'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool et à leur entourage. Le travail de terrain de ces associations est indispensable face au fléau de l'alcoolisme qui touche un Français sur dix et constitue la première cause de mortalité chez les jeunes. Parmi elles, l'association Alcool assistance la Croix d'or oeuvre dans ce domaine depuis 1894. Reconnue d'utilité publique, elle compte 10 000 bénévoles qui prennent une part très active à la réalisation de nombreux projets de prévention de proximité. Or, ses responsables nationaux estiment les moyens consacrés par l'Etat à la formation de ses bénévoles (0,70 eur par an et par personne) insuffisante pour leur permettre d'effectuer leur travail quotidien. C'est pourquoi, il souhaite connaître la réponse du Gouvernement à la demande de soutien financier d'Alcool Assistance pour assurer la fondation de ses bénévoles.

Texte de la réponse

La Loi de finances pour 2006 a transféré une partie des crédits du programme « Santé Publique et Prévention » de la Direction générale de la santé vers le programme « drogue et toxicomanie » géré par la Mission de lutte contre les Drogues et la Toxicomanie. Depuis l'adoption de ces mesures, les possibilités de financement des associations d'entraide relèvent uniquement du programme drogues et toxicomanie, dont le responsable, le Président de la MILDT, est le seul à même d'accorder une subvention. Concernant l'association Alcool Assistance - la Croix d'or, le ministre de la santé et des solidarités, particulièrement attentif à l'action très positive que mènent ces associations et afin de les soutenir dans leurs démarches, est intervenu auprès du président de la MILDT pour qu'il prenne en compte leurs sollicitations.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87447

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2066

Réponse publiée le : 3 octobre 2006, page 10417